



ACG 2023-2028



ACG 2023-2028

**LISTE DES VOLS CONCERNES PAR LA PRIME DE 100 EUROS.**

Une chambre est disponible en day-use ou en découcher, **à la demande du PNC.**  
Se présenter à la banque PN en retour de vol (horaires d'ouverture : 5h – minuit)

NDJ (ABV) - LFW (NIM) - CKY (BKO) - LFW (NIM) - ACC (OUA) - SSG (DLA) - NSI (BGF) -  
ACC (OUA) - LFW (NIM) - CKY (NKC)

Cette prime est donnée automatiquement en cas de déclenchement sur ces vols.

# PRIME « NUIT DE VOL » MULTI-TRONÇONS

**LISTE DES VOLS QUI PERMETTENT L'ATTRIBUTION D'UNE CHAMBRE :**

BKK – EZE - GIG – GRU – HKG – HND – ICN – JNB – KIX – LIM – MEX - MRU  
NRT – PEK - PVG – RUN – SCL – SGN – SIN – TNR - ZNZ

NB : Si vous souhaitez tenter un vol pour rentrer chez vous. Passez prévenir la banque que vous ne prendrez pas la chambre que si vous manquez de chance. La chambre peut être prise à n'importe quel moment. Les no show entraînent une perte sèche pour la Compagnie et par conséquent une petite visite désagréable au secteur.

**EN CAS DE DEPASSEMENT DE TSV :**

Si le dernier temps de service de vol d'un courrier, a une durée programmée ou réalisée  $\geq 12h30$  et/ou comporte plusieurs étapes en fonction, le PNC peut obtenir, sur sa demande, au retour du courrier, un hébergement à la charge de l'Entreprise la première nuit de son temps de repos post-courrier.

**NUMEROS UTILES EN CAS DE BESOIN :**

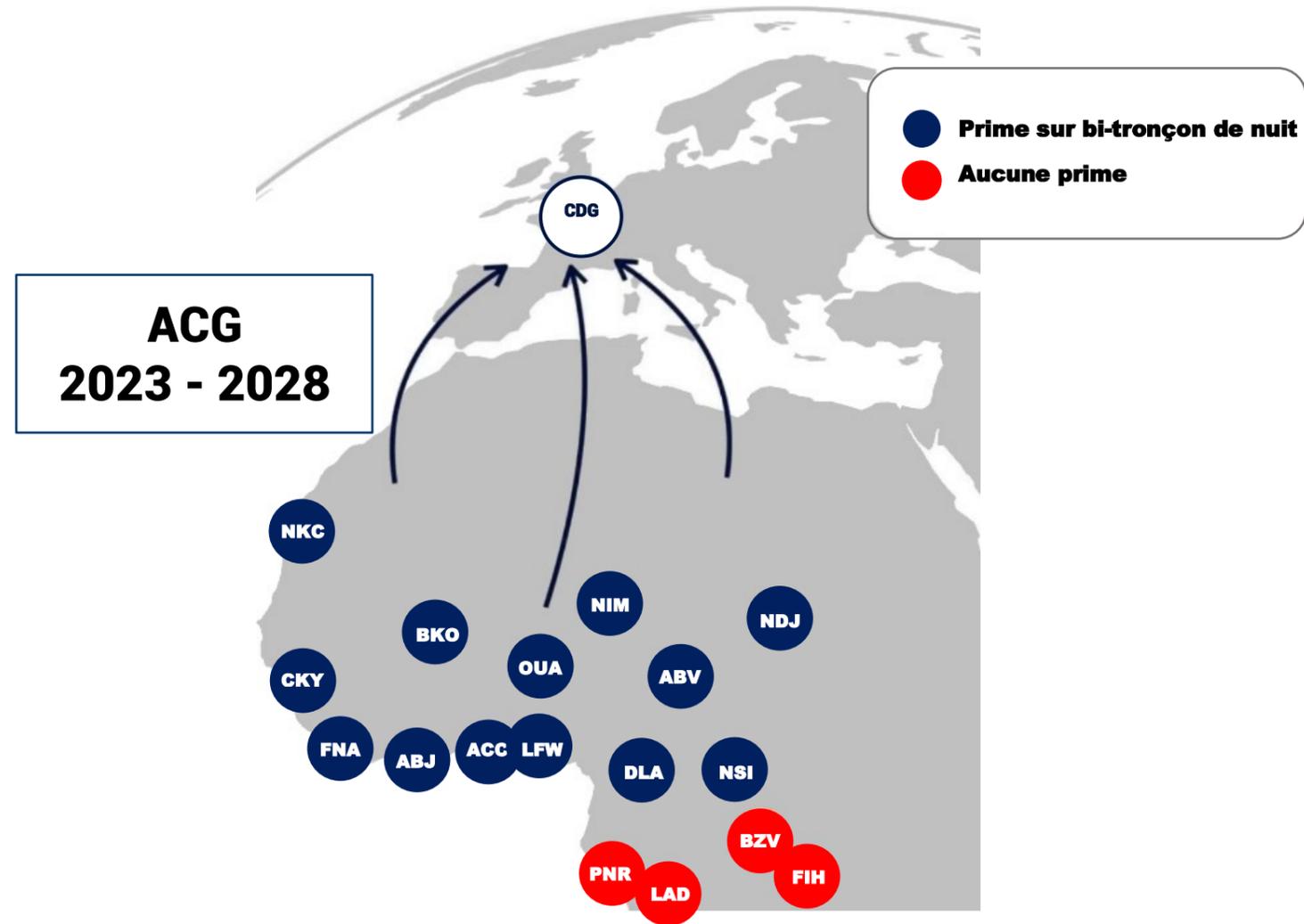
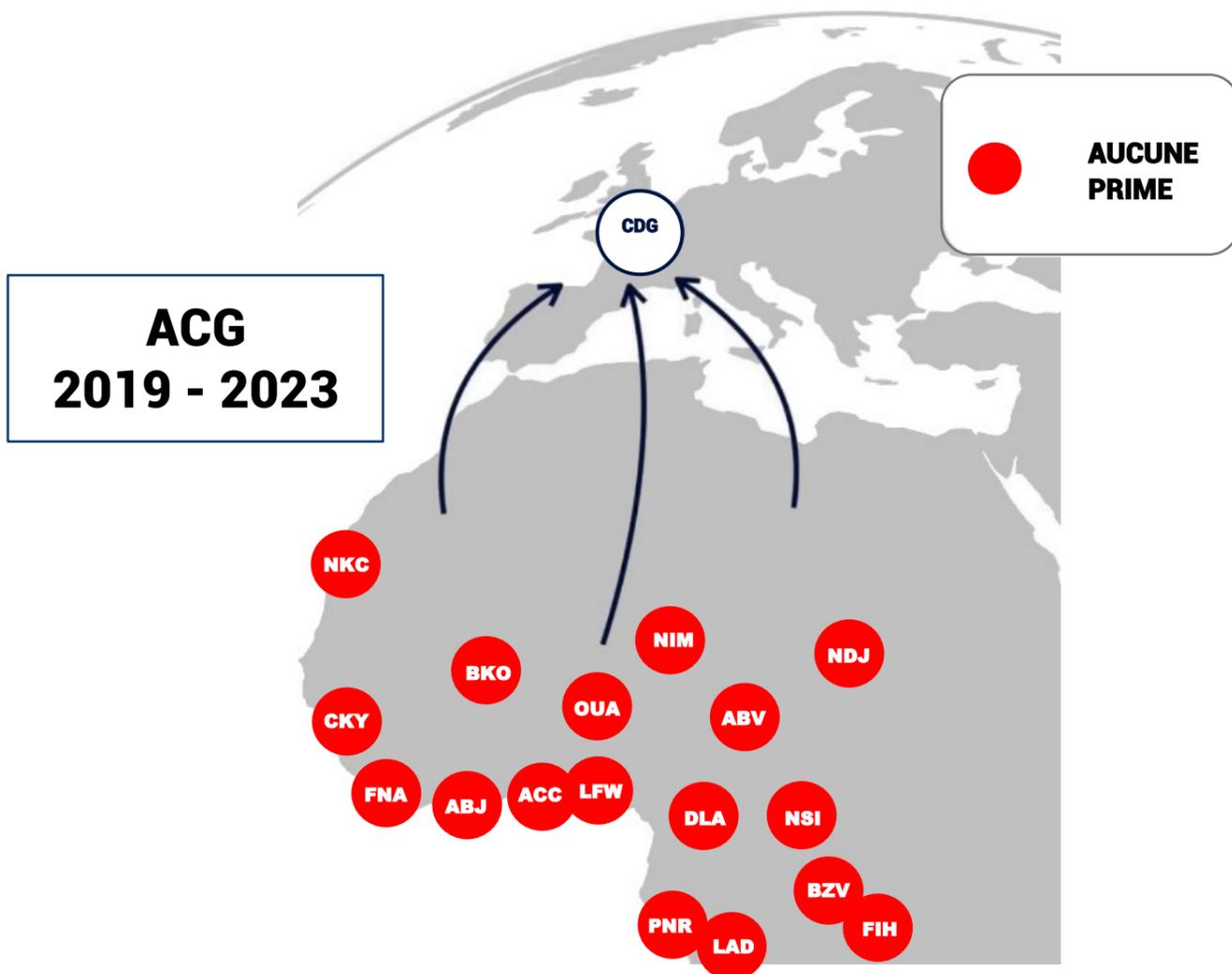
**Permanence UNPNC : 01 49 89 70 92**  
**Banque PN CDG : 01 41 56 32 65**  
**Banque PN ORY : 01 53 99 63 26**  
**Régulation PNC : 01 41 75 10 10**  
**CCO : 01 41 56 50 33 / 06 73 53 43 96**





Alors que l'UNAC et le SNGAF ont toujours refusé le principe de la prime sur les vols bi-tronçons pour compenser de la fatigue par du financier en s'opposant fermement au projet... Ces même OS, aujourd'hui, se plaignent que les primes ne soient pas appliquées sur l'ensemble des vols.

Schizophrénie syndicale ou politique ???



A l'UNPNC, nous assumons amplement être à l'origine de l'idée.

Notre but est :

- De montrer à la Direction l'importance de matérialiser sa reconnaissance pour les efforts réalisés par les PNC sur les vols dits pénibles (tout en respectant d'abord la sécurité des vols) et que cet « investissement financier » vers le PNC sera amplement amorti par la baisse de l'absentéisme et de ses conséquences sur la gestion des effectifs...
- D'utiliser les retours positifs de ce type d'expérience avec les comités de suivi, afin d'étudier la possibilité d'étendre des mesures de même type sur d'autres vols ou d'autres sujets liés à des contraintes subies par le PNC.

Alors oui, tous les vols bi-tronçons ne sont certes pas encore concernés, mais entre **aucune prime sur aucun vol** et **plus de 70 % des vols sur lesquels une prime est versée** (pour commencer) ... Pas besoin d'avoir fait maths supp pour comprendre...

**Consolider et aller chercher des améliorations jamais obtenues en allant challenger la Direction tout en responsabilisant les PNC, c'est l'ADN de l'UNPNC, c'est l'ADN d'un syndicat responsable et novateur !**